



PERIERS - EN - AUGÉ

BULLETIN MUNICIPAL JUIN 2020 N°1



<https://periers-en-auge.fr>

Responsable de la publication : Didier Beaujouan



LETTRE AUX PÉRIÉGEOISES ET PÉRIÉGEOIS

Chères Périégéaises, chers Périégéois,

Dimanche 15 mars 2020, vous avez décidé de nous faire confiance dès le premier tour des élections pour nous confier la responsabilité et l'avenir de la commune.

Je vous remercie pour votre participation à ce scrutin.

Je tiens à remercier tout particulièrement M. Alain Fontaine, maire sortant, pour son soutien et son engagement à gérer jusqu'au bout de son mandat la crise sanitaire.

Le Conseil Municipal m'a accordé sa confiance en qualité de maire le 25 mai 2020. Le conseil a également voté à l'unanimité pour Daniel Robert au poste de premier adjoint et Sylvie Nicolle à celui de deuxième adjointe.

Avec l'équipe municipale, nous allons oeuvrer pour notre commune et représenter la défense de nos intérêts au Conseil Communautaire.

Nous serons attentifs à vous rendre régulièrement compte de nos actions par le biais de ce bulletin municipal.

Soyez assurés de mon engagement et de ma disponibilité.

Bien cordialement,

Didier Beaujouan

Avec votre confiance, nous allons agir pour notre commune.
Didier Beaujouan

Mairie de Périers en Auge

- Adresse : 1877 Le Bourg, RD27, 14160 Périers-en-Auge
- Horaires d'ouverture de la mairie: Le vendredi de 16h30 à 18h00
- Tél/Répondeur : 02 31 28 37 12
- Courriel : mairie.periersenauge@wanadoo.fr

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Daniel ROBERT,
Premier adjoint



Didier BEAUJOUAN,
Maire



Sylvie NICOLLE,
Deuxième adjoint



Jean-Christophe
CACHARD,
conseiller



Patrick
CARPOPHORE
conseiller



Catherine
CARTRY
conseillère



Enola
CAUSEUR
conseillère



Nadine
HAIE
conseillère



Emmanuelle
LEBARBIER
conseillère



Monique
SAINT LEGER
conseillère



Gilles
VARON
conseiller



*Nathalie BAUMY,
secrétaire de mairie*

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Les cloches de la liberté à Périers :

En raison de la crise sanitaire, les commémorations du 76ème anniversaire du Débarquement en Normandie n'ont pu avoir lieu. Samedi 6 juin à 18 h 44, les cloches ont donc sonné à Périers-en-Auge comme un peu partout en Normandie en souvenir du Débarquement.



Sécurité des chemins communaux :

Nos chemins étant étroits il n'est pas simple de circuler sans danger, c'est pour cela que, chemin du Mont dit Mont, nous avons busé sur 12 mètres un caniveau avec 2 grilles d'évacuation des eaux pluviales. Ce qui permet aux riverains de circuler en toute sécurité. Malheureusement ce type de travaux n'est valable que sur de courtes distances.



Gestes citoyens, enfouissement réseaux :

Un grand merci à M. & Mme Cartry ainsi que M. Gilles Varon pour avoir gracieusement mis à la disposition des employés de SDEC énergie une zone de stockage à leurs domiciles respectifs pour le matériel et les engins de chantier. Avec nos chemins étroits, cela a permis d'éviter d'encombrer la zone de travail, et faciliter l'entrée et sortie des riverains.



Concert d'automne :

Cette manifestation annuelle à l'Eglise est annulée en raison des incertitudes liées à la crise sanitaire.

Numérotation :

Fibre optique :
Nous vous tiendrons informés lorsque nous aurons un calendrier précis en provenance du département.

Chaque habitant a reçu sa plaque de numérotation. Pensez à fixer cette plaque proche de votre boîte aux lettres pour une meilleure localisation (livraisons, secours...)

TROIS POSSIBILITÉS POUR S'INFORMER

- La permanence mairie du vendredi où vous êtes les bienvenus pour échanger avec le Maire et ses adjoints
- L'application Panneau Pocket que vous pouvez télécharger gratuitement
- La lecture du bulletin municipal qui paraîtra une fois par trimestre



PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

- DIDIER BEAUJOUAN : 06 61 76 45 72
- DANIEL ROBERT : 06 10 84 08 53
- SYLVIE NICOLLE : 06 16 74 73 27

QUELQUES RAPPELS

Horaires de tonte et autres nuisances sonores

Nous vous rappelons que les horaires autorisés pour la tonte sont :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.
- (arrêté municipal du 15 mars 2013)

Horaires de la déchetterie

Pour les particuliers :

Ouverture du lundi au samedi.

- Lundi-vendredi : 8h30-12h/13h-17h
- Samedi : 9h-12h/13h30-17h30

Carte sport et culture

Cette carte permet une participation financière de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge pour l'inscription des jeunes de 3 à 17 ans, habitant l'une des 39 communes de l'intercommunalité, dans une association sportive ou culturelle .

Informations sur le site de NCPA : <https://www.normandiecabourgpaysdauge.fr>

Collecte des ordures ménagères



Elle a lieu le mardi.

Les sacs et bacs ne doivent séjourner sur la voie publique que le temps de la collecte.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances.

Prenez soin de vous et de vos proches en respectant les gestes barrières.